

Sainte mere leglise & dans cette eglise paroissiale
 entre honnoré Senes fils a feu iean baptiste
 & delisabeth aurance veuf delisabeth Senes
 Du lieu des toucas agé d'environ trente cinq
 ans d'une part & marie gaberte veufse
 de ioseph gisaud & fille a feu iacques &
 de feue claire sibile agée d'environ trente
 cinq ans de cette paroisse de la garde d'autre
 part l'un & l'autre confesses & communies
 & assistes de leurs plus proches parent
 & amis & ensuite la sainte messe a été
 celebrée le tout en presence des dits parent
 & amis qui ont signé qui a seu avec les
 temoins a scauoir messires sauveur sion pretre
 pierre laby & ioseph agarrat s. lion pretre
 Etienne tinar pierre laby
 L'houerle ou J. agarrat

Dapt de marq
 hermite

l'an mil sept cent vingt quatre le quator
 zieme septembre par Baptizmar
 quete hermite s. lion pretre & legissime
 de Jean & de marie marie nele
 meisme du couvent de garrans

Honnoré Senes
 marie gaberte
 J. agarrat
 s. lion pretre



nihil deest
 Reynold chenev

l'an mil sept cent vingt quatre & le dixneuuieme
 iour du mois de septembre par ordre de monseigneur
 l'ueque comme il apert par une lettre qui ay
 receu de monsieur le grand vicair de la
 dite lettre du dixieme du courant mariage
 a été celebré en face de notre sainte mere
 l'eglise & dans cette eglise paroissiale entre
 sieurs pierre ruy bourgeois en la ville de
 touton fils a feu dominique & de feue francoise
 creisel agé d'environ quarante ans d'une part
 & demoiselle lucresse sauvaire veufue de
 Louis arthique fille a feu iosephs & de feue
 Susanne consauve agée d'environ quarante
 ans d'autre part l'un & l'autre confesses
 & communies & assistes de leurs.